



Commune de Saint-Josse,
Le mercredi 11/06/2023

Communiqué de presse

Des chèques vétérinaires de 60 euros à Saint-Josse

Saint-Josse, commune amie des animaux, offre la possibilité d'obtenir des chèques vétérinaires pour un montant de 60 euros à ses habitants.

Concrètement, il s'agit d'un montant de 30 euros pour l'identification et de 30 euros pour le suivi vétérinaire de nos compagnons.

Un coup de pouce pour les propriétaires d'animaux domestiques et une action supplémentaire en faveur du bien-être animal après l'obtention du label de Commune amie des animaux.

Le Bourgmestre Emir Kir (LB) précise : *"C'est un pas en avant pour une meilleure identification des animaux domestiques et une meilleure prise en charge de leur santé globale. C'est aussi un coup de pouce financier non négligeable pour nos habitants puisque cela représente 60 euros de chèques vétérinaires."*

Nezahat Namli (LB), Échevine du bien-être animal, ajoute : *"Saint-Josse a reçu le label de commune amie des animaux pour ses actions en faveur du bien-être animal. Avec cet accompagnement supplémentaire, nous poursuivons dans la même voie grâce aux chèques vétérinaires pour les habitants."*

Contact Presse :

Collaboratrice du Bourgmestre – Murielle Deleu

T 02 220 25 85 - G 0499 58 83 40 – mdeleu@sjtn.brussels

Service Communication – Marie-France Adnet

T 02 220 25 36 – mfadnet@sjtn.brussels